

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 4 DECEMBRE 2018 - n°51



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,
Dernières infos de l'année 2018.
Bonnes ou désagréables, nous vous les communiquons.
Les travaux de la rue Jean Jaurès commencés en septembre vont connaître une trêve de Noël pour le plus grand soulagement des familles et des commerçants.
Pour ces derniers, les élus ont décidé de créer un fonds d'indemnisation pour atténuer le préjudice subi.
La reprise en janvier devrait, nous l'espérons, permettre le plus possible une circulation alternée.
C'est ce que nous demandons aux entreprises concernées.
En attendant viendront les fêtes qui devraient permettre à tous de retrouver un peu de sérénité en famille.
Nos seniors ne seront pas oubliés : visites, colis ou repas.
C'est ainsi que nous donnons du sens au mot **solidarité** à Brasles
Cette **solidarité nationale** si nécessaire dans ces moments de grande tension, de désespérance et d'attentes fortes.
Sachons la cultiver ensemble.
Je vous souhaite à tous une fin d'année sereine et heureuse.

Michèle FUSELIER
Maire de Brasles
Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne

Réouverture de la rue Jean-Jaurès du 21 décembre au 7 janvier 2019



Après plus de trois mois de travaux en continu sur le secteur de la rue Jean Jaurès, **une pause sera observée du vendredi 21 décembre au lundi 7 janvier 2019 inclus.** **Durant cette période, la circulation des véhicules sera pleinement rétablie.** Cette nouvelle positive va notamment permettre de faciliter les déplacements des habitants du village et des environs pendant la période des fêtes de fin d'année.

D'autre part, la Municipalité, pleinement consciente des difficultés qu'occasionnent ces travaux pour les commerçants braslois, a décidé la mise en place d'une Commission d'Indemnisation Amiable, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne et la Chambre des Métiers.

A cet effet, une réunion d'information - réservée aux commerçants qui pâtissent des difficultés d'accès de leur clientèle - est organisée en Mairie le mercredi 12 décembre à 19h30, salle Condorcet.

Enfin, Michèle FUSELIER, Maire de Brasles, a demandé aux entreprises qui poursuivront les travaux en 2019 d'instaurer le plus possible une circulation alternée, afin de ne plus fermer la rue en journée.

Fibre : que faire en cas de difficultés de raccordement ?

Depuis quelques mois, la fibre est disponible sur la commune. Différents fournisseurs proposent des offres de raccordement au très haut débit. Cependant, certaines difficultés techniques ont été signalées en Mairie ces dernières semaines. Nous vous rappelons que pour tout problème au sujet de la fibre, vous pouvez directement prendre contact avec l'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne) au 03.23.27.15.80 ou par email à contact@useda.fr.

Distribution des colis de fin d'année aux seniors

Samedi 15 décembre en matinée aura lieu la distribution des colis de fin d'année aux seniors braslois.

Retour en images sur...



Dimanche 11 novembre, dans le cadre de la cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918, la Municipalité et la Section Brasloise des Anciens combattants, présidée par M. Dagonet ont inauguré un mat arborant le drapeau tricolore au sein du jardin du Souvenir dans le cimetière.



Dimanche 18 novembre, la deuxième édition de la Bourse aux Jouets organisée par Brasles Demain a réuni 35 exposants. Ils ont proposé, à petits prix, aux visiteurs de la journée, la possibilité d'offrir une seconde vie à un grand nombre de jeux et jouets.



Durant le week-end des 1^{er} et 2 décembre, le Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes a accueilli de nombreux visiteurs en quête d'idées cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Agir pour la réduction des déchets : oui mais comment ?

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry sollicite l'avis des usagers sur son programme d'actions !

Pour cela, deux documents sont mis à disposition depuis le 26 novembre et jusqu'au 16 décembre 2018 :

- le diagnostic du territoire permettant de fixer des objectifs de réduction des déchets, conformément à la réglementation ;
- le plan des actions envisagées sur les 5 ans à venir pour atteindre ces objectifs.

Après consultation des deux documents accessibles sur le site internet de l'agglomération (www.carct.fr) ou sur place (8 rue Vallée à Château-Thierry), vous pourrez donner un avis :

- en écrivant à service-dechets@carct.fr ou sur papier libre à : Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry - Service Environnement - 9 rue Vallée 02400 - Château-Thierry
- sur le feuillet disponible au siège de l'agglomération aux heures d'ouverture.

Collecte des déchets 2019

Le calendrier 2019 des tournées de collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables a du vous être distribué en même temps que le flash. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous invitons à passer en récupérer un en Mairie.

Collecte des papiers usagés par l'Association des parents d'élèves

Afin d'aider au financement des projets de l'école, l'Association des parents d'élèves a mis en place depuis quelques années une collecte de papiers usagés qui sont transportés régulièrement à l'usine Greenfield de Château-Thierry qui les rachète à l'association afin de les recycler.

A cet effet, des containers ont été mis en place à l'école maternelle rue Aristide Briand et à l'école primaire place Georges et Gaston Brigot.

Régulièrement, nous constatons des dépôts de papier effectués en dehors de ces deux points. **Nous vous rappelons donc que le dépôt doit impérativement et uniquement s'effectuer dans les containers dédiés à cet effet.**

Elections européennes : inscrivez-vous sur les listes électorales

Le dimanche 26 mai auront lieu les élections européennes.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir participer à ce scrutin. Pour vous inscrire, il suffit de venir en Mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le cas échéant, votre ancienne carte d'électeur si vous êtes déjà inscrit sur une autre commune.

Faux releveurs de compteurs d'électricité : appel à la vigilance

Enedis, gestionnaire du réseau électrique a signalé à la Mairie les agissements de faux releveurs de compteurs sur le secteur de Laon. Se réclamant appartenir à Enedis, ils circulent actuellement dans le Laonnois et font signer de faux avis de passages qui s'avèrent en réalité être des contrats de fournisseurs d'énergie. Ces actes frauduleux ne sont en aucun cas portés par Enedis. Nous souhaitons porter à votre connaissance ces agissements et vous inviter à nous signaler tout comportement qui vous paraîtra suspect en la matière. **Pour les personnes les plus fragiles, il est impératif de ne rien signer en la matière. En cas de nécessité, n'hésitez pas à composer le 17.**

En décembre à l'Espace Culturel Raymond Commun

- 9 décembre** **Dimanche 9 décembre à 14h, l'association Brasles Demain organise un loto.** Premier prix : un séjour pour 4 personnes à Super Besse (Puy-de-Dôme). Ouverture des portes à 13h, début à 14h. Réservations au 06 60 11 16 71.
- 12 décembre** **Mercredi 12 décembre à partir de 12h30 aura lieu le repas festif de fin d'année des seniors.**
- 16 décembre** **Dimanche 16 décembre à 15h, l'Union Musicale de Château-Thierry donnera un concert en l'honneur de la Sainte Cécile.**

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons :

Le Lundi / Le Mercredi / Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Le Mardi / Le Jeudi : de 13h30 à 17h30

Le Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : mairie.brasles@orange.fr